

Dis-moi ce que tu veux et Je te dirai jusqu'où tu iras
Points saillants du rapport en dix capsules

Danielle Pageau, agente de recherche
Johanne Bujold, agente de recherche
Université du Québec

DOSSIER ICOPE



CAPSULE 5

**Travailler tout en étudiant ?
Oui, mais pas trop.**

La question de la conciliation travail rémunéré et études ne peut être éludée puisqu'elle touche au moins 40 % des étudiant-e-s à plein temps et 75 % des étudiant-e-s à temps partiel. Au moins, parce que si cette proportion correspond à celle qui prévaut au moment de l'enquête, soit environ un mois après le début du 1er trimestre, cette proportion pourrait augmenter sensiblement si l'on se fie aux intentions des étudiant-e-s. En effet, 55 % des étudiant-e-s à plein temps et 85 % de ceux à temps partiel disent avoir l'intention d'occuper un emploi rémunéré au cours de leurs études. Par ailleurs, si seulement 20 % des étudiant-e-s à plein temps et 5 % de ceux à temps partiel disent ne pas avoir l'intention d'occuper un emploi rémunéré durant leurs études, reste une bonne proportion d'indécis sur cette question : 25 % chez les étudiant-e-s à plein temps et 7 % chez ceux à temps partiel. L'occupation d'un emploi rémunéré durant les études a-t-il un impact sur le cheminement ? Chez les étudiant-e-s à plein temps, on n'observe pas de différence entre le taux d'accès au diplôme des étudiant-e-s qui occupent un emploi et celui des étudiant-e-s qui ne travaillent pas, soit 75 % dans les deux cas. Par contre, chez les étudiant-e-s qui occupent un emploi rémunéré, le taux d'accès au diplôme diminue à mesure que le nombre d'heures travaillées augmente. Il passe de 79 % pour ceux qui travaillent moins de 15 heures par semaine à 75 % pour ceux qui travaillent entre 15 et 20 heures et à 64 % pour ceux dont l'emploi occupe plus de 20 heures par semaine.

Chez les étudiant-e-s à temps partiel, par contre, l'impact du travail rémunéré sur le cheminement scolaire est loin d'être négligeable puisque le taux d'accès au diplôme est de 56 % chez les étudiant-e-s qui n'occupent pas d'emploi rémunéré et de 36 % chez ceux qui travaillent. De plus, comme on l'a constaté chez les étudiant-e-s à plein temps, le nombre d'heures travaillées est lui aussi en relation avec le taux d'accès au diplôme. Ainsi, si le taux d'accès au diplôme oscille entre 45 % et 48 % chez ceux qui occupent un emploi de 20 heures et moins par semaine, il est plutôt de 32 % pour ceux qui travaillent plus de 20 heures par semaine.

Si la conciliation travail-études semble plus difficile chez les étudiant-e-s à temps partiel que chez ceux à plein temps, reste que dans tous les cas l'occupation d'un emploi rémunéré de plus de 20 heures par semaine semble diminuer considérablement les possibilités d'accès au diplôme.

Pageau, Danielle et Bujold, Johanne. Dis-moi ce que tu veux et je te dirai jusqu'où tu iras. Les caractéristiques des étudiantes et des étudiants à la rescousse de la compréhension de la persévérance aux études / Analyse des données des enquêtes ICOPE / Premier volet - Les Programmes de baccalauréat. Université du Québec, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Octobre 2000. Rapport détaillé : 85 p., 2 annexes; Rapport sommaire : 15 p.

Mars 2001